

## JURIDIQUEMENT VOTRES.....

Afin d'être plus proche de nos adhérents et au fait des évolutions des droits et devoirs de chacun, la Fédération s'est dotée de référents formés par **Frédéric LAUSEIG qui est juriste et chargé d'enseignements en droit du travail et défenseur syndical aux Prud'hommes.**

Chaque personne ayant acquitté la cotisation « Assistance Juridique » à la Fédération Nationale, pourra se connecter directement et poser les questions qui la concernent. Sous la tutelle de Frédéric LAUSEIG des référents régionaux sont formés afin de répondre et/ou orienter nos adhérents.

Les mails correspondants à chaque « référent » seront connectés à partir du 1<sup>er</sup> février prochain.

[referent-juridique-nordestdh@fnispad.com](mailto:referent-juridique-nordestdh@fnispad.com)

[referent-juridique-nordest-mp@fnispad.com](mailto:referent-juridique-nordest-mp@fnispad.com)

[referent-juridique-sudest@fnispad.com](mailto:referent-juridique-sudest@fnispad.com)

[referent-juridique-centreouest85@fnispad.com](mailto:referent-juridique-centreouest85@fnispad.com)

[referent-juridique-centreouest44@fnispad.com](mailto:referent-juridique-centreouest44@fnispad.com)

[referent-juridique-sudouest@fnispad.com](mailto:referent-juridique-sudouest@fnispad.com)

[referent-juridique-paris-idf-ca@fnispad.com](mailto:referent-juridique-paris-idf-ca@fnispad.com)

[referent-juridique-paris-idf-nb@fnispad.com](mailto:referent-juridique-paris-idf-nb@fnispad.com)

Pour plus de précisions nous vous invitons à prendre contact avec votre responsable régional qui vous donnera la marche à suivre.

Vous pouvez d'ores et déjà, consulter les articles juridiques mis en ligne sur les sites

<http://www-fnispad.com>

<http://www-fnispad.fr> grâce aux liens mis à votre disposition.